



Société d'histoire  
de la Guadeloupe

S O U S C R I P T I O N P O U R L ' O U V R A G E

## L'ÉGLISE DE GUADELOUPE SOUS L'ANCIEN RÉGIME COLONIAL

par René BELENUS

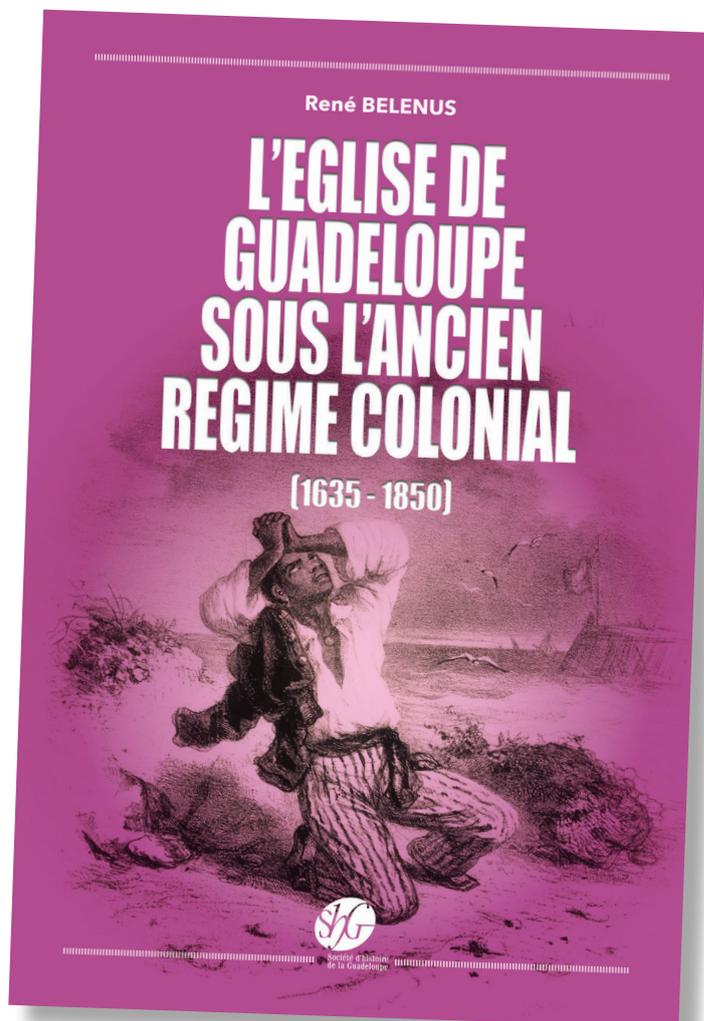
Baptisée par Christophe Colomb du nom de Notre Dame de Guadalupe, la Vierge noire de Notre Dame d'Estrémadura, la Guadeloupe fut d'emblée placée par les colonisateurs européens sous la protection de cette dernière.

En faisant le choix de s'y implanter au XVII<sup>e</sup> siècle, au nom du Roi de France, le Cardinal de Richelieu met comme condition à sa mise en exploitation qu'elle soit accompagnée d'une assistance spirituelle catholique à porter aux colons, mais aussi à leurs esclaves africains. Cette fonction est confiée à quelques Ordres religieux missionnaires qui prennent toute leur place dans l'élaboration du système esclavagiste au point d'en être considérés comme les complices par certains, ou les victimes par d'autres.

Après la tourmente révolutionnaire où ces Ordres religieux sont balayés et dépossédés de leurs églises comme de leurs biens, c'est une Eglise en reconstruction qui s'élabore avec les Préfets apostoliques qui, au lendemain de l'abolition de l'esclavage, sont remplacés par des évêques lors de la création des diocèses coloniaux.

Les paroisses, ayant servi de support à l'élaboration des communes au XIX<sup>e</sup> siècle, l'auteur décrit enfin l'origine et l'évolution de chacune des 37 paroisses jusqu'en 1850.

*René BELENUS, professeur agrégé à la retraite et docteur en histoire, a exercé durant 40 ans dans l'enseignement catholique en Guadeloupe dont 12 années comme Directeur de Collège. Il a publié, entre autres en matière religieuse, Anne-Marie Javouhey et les colonies d'Amérique, relatant l'œuvre de la Fondatrice des Sœurs de Saint Joseph de Cluny, ainsi que l'Histoire des Carmélites de la Guadeloupe.*



### B O N D E C O M M A N D E

Je souhaite commander l'ouvrage : L'ÉGLISE DE GUADELOUPE SOUS L'ANCIEN RÉGIME COLONIAL

**PRIX DE SOUSCRIPTION : 15 € + FRAIS DE PORT : 5€, SOIT AU TOTAL : 20€**

Chèque bancaire libellé à l'ordre de la Société d'histoire de la Guadeloupe

ou par virement bancaire à : Crédit Lyonnais LCL - Basse-Terre - n° 06 173 070 170G

Mes coordonnées - Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Bon à renvoyer par courrier à : Société d'histoire de la Guadeloupe, BP 74, 97102 Basse-Terre cedex